



RECENSEMENT ANIMAL DE COMPAGNIE

(Une fiche par animal)

La municipalité propose de recenser les animaux domestiques du village. Les Châtenaisiens peuvent « déclarer » volontairement leur animal en remplissant et en retournant cette fiche complétée à la mairie.

Cette fiche sera conservée ainsi qu'une photo de l'animal ; en aucun cas, les informations figurant sur cette fiche resteront confidentielles. Ce recensement permettra à la municipalité de retrouver le propriétaire en cas de perte ou fugue de l'animal.

Le document pourra vous être rendu ou détruit, à tout moment et sur simple demande ; aucune copie ne sera conservée en mairie.

Animal déclaré :

Prénom :

Espèce : Chien Chat Cheval Autre : _____

Sexe : Femelle Mâle

Date de naissance : / /20

N°ICAD/SIRE/Tatouage : Race :

Descriptif Physique de l'animal (*croisement, couleur, taille, poil, etc*) :

.....

Descriptif du caractère de l'animal :

.....

PHOTO de l'animal
A coller

Pour rappel : Identification obligatoire des chiens, chats et carnivores domestiques prescrite à l'article L. 212-10 comportant, d'une part, le marquage de l'animal par tatouage ou tout autre procédé agréé par arrêté du ministre chargé de l'agriculture et, d'autre part, l'inscription sur le ou les fichiers prévus à l'article D. 212-66 des indications permettant d'identifier l'animal.

Propriétaire :

M Mme

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél fixe :

Tél portable :

Mail :

L'association Cibou et compagnie, a la possibilité d'accéder au fichier de données des animaux tatoués, acceptez-vous que la mairie donne une copie de cette fiche à l'association pour compléter leur fichier (5 impasse Grange aux Dîmes - Châtenay Sur Seine - 06 23 81 03 18) ? Oui Non

Signature du propriétaire déclarant avec la mention « bon pour accord » :

Le / /

En cas de décès ou départ de votre animal, merci de penser à nous prévenir que nous puissions mettre le dossier à jour.

Fiche n°

Cadre réservé à la mairie :

Reçue le : / /

Mise à jour le : / /